
Coopération en ” gouvernance partagée ” entre tiers lieux d’un territoire : de l’intention à l’acte.

Cendrine Templier* , David Ospital* , and Jacques Jaussaud*¹

¹Centre d’Analyse Théorique et de Traitement des données économiques (CATT) – Université de Pau et des Pays de l’Adour [UPPA] : EA753 – Avenue du Doyen Poplawski BP575 64012 Pau, France

Résumé

A mi-parcours de notre recherche et dans la perspective d’un atelier de travail, cet article a vocation à rendre compte de l’état d’avancement de cette recherche exploratoire. Elle s’intéresse à un projet de coopération entre tiers lieux. Ces organisations, conscientes des difficultés à s’engager sur ce chemin, décident de se lancer dans un projet pour simultanément : apprendre à coopérer en se formant à la ” gouvernance partagée ” ; définir leurs axes de coopération ; capitaliser cette démarche pour d’autres tiers lieux qui auraient cet élan. Notre recherche se propose d’interroger en quoi la ” gouvernance partagée ” permet de soutenir une dynamique de coopération entre tiers lieux, si elle le permet, mais aussi en quoi elle peut être le gage d’une coopération inscrite dans la durée ? Particulièrement, la ” gouvernance partagée ” est-elle une pratique qui permet de sortir des rapports de domination dans une situation de gestion (Girin, 1990), dans notre cas une coopération en ” gouvernance partagée ” entre tiers lieux ? Cet outil qu’est la ” gouvernance partagée ” favorise-t-il un changement de culture collective qui permettrait d’amorcer ou d’accélérer la transition vers ce que d’aucuns ont appelé ” le monde d’après ” ?

Mots-Clés: tiers lieux, coopération, gouvernance partagée

*Intervenant